



Propriétaire : Polynor SAS
Département : Nord
Localisation : Maubeuge sud
Commune : Beugnies.
Lieu-dit : Bois de La Garde
Coordonnées GPS : Latitude 50°17'80''00
Longitude 3°99'35''00

Essence : Frêne
Volume présumé : 717 m³ dont 683 m³ de frêne
Nombre d'arbres : 464 dont 428 frênes

Volume moyen des frênes : 1.6 m³

PEFC : 10-21-18/349
Nature de la coupe : Extraction frênes
Parcelle PSG : 24-1, 24-2 et 23-2
Surfaces : 11ha43, 6ha12
Limites : chemins, peinture
Marquage : marteau au corps et à la racine surchargée de peinture orange
Visite : cf plan ou s'adresser à G de Rémur au 06 14 28 29 64
Clauses générales : EFF / FNB



		Inventaire des arbres sur pied, diamètre à 1m30												Nbre	Volume	VU m3		
Essences		30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85				90	
Lot 1 a- Parcelle 24- 1et2	Frêne	12	18	43	43	41	41	17	23	6	2					243	362 m ³	1.5
	Sec			1	1	1										3	4 m ³	1.3
	Boul.& peuplier	4	9	11	5	3										32	30 m ³	1
Lot 1b – Parcelle 23-2	Frêne	3	6	19	26	21	36	19	29	13	3					175	307 m ³	1.7
	Sec		1			1	1	2	1							7	10 m ³	1.4
	Boul & peuplier		2	1	1											4	4 m ³	1
		Volume de stères estimé 500 stères												464	717 m ³	1.5		

Clauses particulières

* **Exploitation :** Seuls les arbres flachés au marteau font partie de la vente. 2 ou 3 frênes marqués en bordure de chemin dans la p22 font partie de la vente.

Les houppiers et le taillis sont réservés par le propriétaire, découpe 30 cm fin bout
 Exploitation libre avant la période de chasse (30oct), après le 30 oct. l'exploitation devra s'arrêter 1 semaine avant les dates de chasse. Ces dernières seront connues en début de saison.
 Exploitation par temps sec. Remise en état des chemins et cloisonnements

* **Débardage stockage :** cf plan

* **Délai exploitation :** 30 octobre 2021 **enlèvement :** 30 décembre 2021

* **Conditions paiement :** en 4 échéances 1/4 par chèque comptant, et 3billets à ordres acceptés et avalisés par la banque de domiciliation à échéances de 3, 6 et 9 mois

* **TVA :** Le lot est assujetti à la TVA

* **CVO :** elle sera payée par l'acheteur pour le compte du vendeur

* **Caution :** permanente ou 25%

La remise d'une offre vaut acceptation des clauses et conditions particulières et générales de vente

L'acquéreur

La caution

